

Faites votre valise pour l'été ! Estimez les produits !

Règlement de jeu se déroulant du mercredi 3 juillet 2019 au samedi 13 juillet 2019 inclus.

« La valise Saturn » - Saturn Esch Belval

Préambule :

La société Saturn Esch Belval Plaza – 7 avenue du rock n roll – L-4361 ESCH SUR ALZETTE, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat au magasin Saturn Esch Belval Plaza.

Ce jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne majeure à l'exception du personnel des sociétés organisatrices et des membres de leur famille, ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit. Ainsi que toutes les personnes qui dans la cadre de l'organisation auraient eu connaissance de la grille tarifaire, ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit.

ARTICLE 1 - Présentation – Durée – Déroulement

Cette opération jeu est organisée **du mercredi 3 juillet 2019 au samedi 13 juillet 2019 inclus**, au magasin Saturn Esch Belval Plaza.

1.1 Principe de jeu pour les participants :

Pour participer à ce jeu, il suffit :

- ✓ Un visuel représentera des formes de produits disposés dans une valise. Le participant devra identifier ces produits en observant les contours de ceux-ci, il devra ensuite estimer leurs montants pour calculer le montant total de la valise. Le prix de la valise n'est pas à intégrer dans le montant global, seul le contenu est à estimer et à gagner.
- ✓ Se rendre au magasin Saturn Esch Belval du mercredi 3 juillet 2019 au samedi 13 juillet 2019 inclus pendant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 10h à 20h/ le samedi de 10h à 19h/ dimanche 7 juillet 2019 de 13h à 19h)
- ✓ Une urne sera mise à disposition en magasin, afin de noter sur votre bulletin le montant estimé des produits de la valise, vos noms, prénoms, adresse, code postal, ville et toutes les autres informations demandées.
- ✓ Répondre à la question : « A combien estimez-vous le contenu de la valise ? » valider votre participation avant le samedi 13 juillet 2019 à 19h.
- ✓ Le client ayant estimé au plus juste le tarif global des produits présents dans la valise en gagne l'intégralité.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par personne. Plusieurs validations d'inscription par la même personne, entraînera l'annulation de toutes les inscriptions enregistrées.

Aucun envoi par e-mail, aucune participation Facebook n'est acceptée. Tout fichier de participation incomplètement ou inexactement rempli (sauf champs facultatifs), illisible ou raturé sera éliminé.

1.2 Tirage au sort :

La personne ayant répondu le plus proche du montant tarifaire de l'estimation de la valise remporte celle-ci. En cas d'égalité un tirage au sort sera effectué afin de départager les candidats ex-aequo. Les noms des participants seront récupérés sur papier et placés dans une urne pour pratiquer le tirage au sort.

Si l'un des lots était indisponible, la société organisatrice se réserve le droit d'attribuer un lot similaire de même valeur.

Le gagnant sera informé par téléphone et e-mail dans la semaine suivant la fin de l'action. Une remise officielle des lots à laquelle le gagnant devra se présenter sera faite au magasin Saturn Esch Belval.

ARTICLE 2- Information gagnant

Les gagnants viendront retirer leur dotation dans un délai de 15 jours environ à compter de la date d'annonce du gagnant. L'adresse de retrait du lot s'effectuera au magasin Saturn Esch Belval Plaza. La société Saturn Esch Belval informera le gagnant que nous ne pourrons pas pratiquer de livraison à domicile et que l'intégralité des produits devra être retirée en magasin.

Au-delà du mercredi 31 juillet 2019 si le gagnant ne s'est pas manifesté pour profiter de son lot, le dit lot sera attribué à la seconde estimation la plus proche, et ainsi de suite jusqu'à l'attribution définitive du lot. Si le lot ne pouvait être attribué, la société organisatrice se réserve le droit d'en disposer comme bon lui semble.

Aucun remboursement de produit ne sera possible.

ARTICLE 3 - Données personnels

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant, enregistrées dans le cadre de ce jeu, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Chaque gagnant autorise gratuitement et par avance la société organisatrice à reproduire et utiliser par tout moyen écrit, parlé ou filmé ses noms et prénoms à toutes fins publicitaires ou promotionnelles en relation avec le présent jeu, sans que cette utilisation lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de sa dotation. Les renseignements communiqués par les participants, s'ils ont donné leur accord, pourront faire l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisés à des fins commerciales. Conformément aux dispositions du Règlement n°2016/679, dit Règlement général sur la protection de données (RGPD) directement applicable à partir du 25 mai 2018, les informations recueillies sur le formulaire des jeux présent sur le Site sont enregistrées dans un fichier informatisé et conservées selon des protocoles sécurisés par la Société Organisatrice afin de permettre la reprise de contact. En application du RGPD chaque Participant dispose d'une série de droits. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression des données qui le concernent. En outre, le

Participant peut faire valoir son droit à la limitation du traitement et à la portabilité de ses données. Pour exercer ses droits, il faut adresser un courrier à la société organisatrice ou un email à seesh@saturn.lu

ARTICLE 4 - Règlement de jeu

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement qui peut être consulté librement à l'accueil du magasin Saturn Esch Belval Plaza 7 avenue du Rock N Roll L-4361 Esch sur Alzette.

ARTICLE 5 - Responsabilité

La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver au gagnant pendant la jouissance du lot ou qui pourraient affecter ledit lot. La société organisatrice ne sera pas tenue responsable si le jeu devait être reporté, écourté ou annulé si les circonstances l'exigent. Des additifs ou des modifications pourront éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et seront réputés en faire partie intégrante. Passé un délai de 15 jours après le tirage au sort, aucune réclamation ne sera acceptée.

ARTICLE 6 - Garantie des lots

Il ne sera pas possible d'échanger la dotation mise en jeu contre des espèces ou toute autre forme de dotation.

Le gagnant qui renoncerait à son lot ne pourrait en aucun cas, pour aucun motif que ce soit, prétendre à un quelconque remboursement.

ARTICLE 7 - Valeur des lots

Compte tenu des mouvements de prix, le montant des lots a été fixé à la date du mardi 25 juin 2019.

C'est ce montant qui sert de référence au montant final à estimer par le client pour gagner la valise.

La liste a été déposée en annexe de ce règlement en l'étude de Maître Calvo et Schaal 65 Rue d'Eich, 1026 Luxembourg. Cette annexe ne sera pas communiquée à notre clientèle avant la fin de l'action le lundi 15 juillet 2019.

ARTICLE 8 - Dépôt de règlement

Le présent règlement a été déposé en l'étude de Maître Calvo et Schaal 65 Rue d'Eich, 1026 Luxembourg.

ARTICLE 9 - Partenariat avec l'Essentiel

Un partenariat a été établi avec l'Essentiel afin de donner des indices à nos clients et aux lecteurs de l'Essentiel sur les prix exacts de certains produits de la valise. En ce sens, certains prix seront glissés directement dans le contenu rédactionnel de l'Essentiel et pourront donc être réutilisés par les participants afin d'être le plus précis possible dans l'estimation de la valise.

Les indices paraîtront entre le mercredi 3 juillet 2019 et le vendredi 12 juillet 2019 dans le journal papier de L'essentiel.